

de sociétés pétrolières, mais la grande majorité des Canadiens ne le soutiendront pas.

Je voudrais dire un mot d'un autre aspect du projet de loi. Une fois que la taxe pétrolière sera abaissée de 12 à 11 p. 100, cette baisse profitera-t-elle aux consommateurs? Pas du tout. Il n'en est question nulle part dans le projet de loi. La ministre a prétendu que nous créerions des emplois en permettant à cette industrie de prendre de l'expansion. Bien sûr que l'industrie pétrolière crée des emplois lorsqu'elle se donne de l'expansion. Il faut donc la traiter équitablement comme toutes les autres industries du Canada. Mais je déclare au gouvernement que l'Association pétrolière du Canada ne créera pas 300,000 ou 500,000 emplois même s'il lui donne tout ce qu'elle veut. C'est ce que cette industrie voudrait faire croire et le gouvernement mord à l'hameçon.

La ministre a déclaré l'autre jour que nous devons songer à tous les emplois que cette industrie crée. La vérité, c'est que des emplois ont été perdus depuis qu'elle dirige ce ministère. Trois mille emplois ont été supprimés dans la division de l'énergie du Conseil national de recherches. Dans la plupart des cas, c'est l'entreprise et le secteur privés qui en ont profité. Les fonds ont été canalisés par le Conseil national de recherches et consacrés à des idées comme la fabrication de nouvelles vitres qui seraient équivalentes à un triple vitrage et la technologie solaire de la troisième génération. Le gouvernement ne savait pas ce qu'il faisait lorsqu'il a sabré dans ce programme. Il est tellement pris par la propagande de l'Association pétrolière du Canada qu'il ne cherche pas à savoir où les emplois sont créés.

Je vais vous citer un exemple, monsieur le Président. Le député de Mission-Port Moody (M. St. Germain) est un homme modéré et il va comprendre ce que je vais lui dire. S'il voulait créer un emploi dans un restaurant McDonald à Mission-Port Moody, le coût en capital s'élèverait à près de \$15,000. S'il voulait créer un emploi dans le secteur de la fabrication légère, cela coûterait de \$150,000 à \$200,000. S'il voulait en créer un dans l'industrie de fabrication lourde, cela pourrait aller jusqu'à \$500,000. Voilà le coût en capital de la création d'un seul emploi. Mais s'il voulait créer des emplois dans la mer de Beaufort ou dans le gisement Hibernia, le coût pourrait s'élever à 1 ou 2 millions de dollars.

• (1240)

Le député conviendra sans doute que nous devons tenir compte du coût de création des emplois. Je tiens à dire au gouvernement—lorsqu'il a fait l'objet de pressions de la part de l'Association pétrolière du Canada qui l'exhorte à exploiter nos gisements sous-marins, dans le Nord et autres—qu'il ne doit pas oublier ce que coûte la création d'emplois. Je n'ai pas en main les données relatives à la division de l'énergie du Conseil national de recherches, mais je parie que c'est loin de lui coûter un million de dollars pour créer des emplois.

Certains de ces emplois ont été créés à Vancouver. Dans la circonscription du député d'en face et dans la mienne, on trouve l'une des meilleures industries de technologie d'énergie douce et nous devons à tout prix la conserver. Cela n'a rien d'écologique. Bon nombre de conservateurs associent sans doute l'énergie douce aux années 60, mais c'est la technologie la plus récente. Le Canada est à l'avant-garde des autres pays du

monde dans ce domaine. Cependant, nous effectuons des compressions dans ce secteur, au profit du secteur pétrolier.

Le secteur pétrolier est important. Le député d'Athabasca (M. Shields) m'a reçu dans sa circonscription. C'est un excellent guide pour faire le tour des gisements de sables bitumineux. Il est important que ce secteur se maintienne. Mais nous ne devons pas nous laisser séduire par l'idée qu'il faut donner de plus en plus aux grandes sociétés pétrolières, parce qu'elles n'en auront jamais assez. Elles voudront qu'on supprime la taxe sur les recettes pétrolières et gazières—dont la ministre a parlé dans son discours—puis elles voudront des allocations d'épuisement exorbitantes, des déductions pour amortissement, puis elles voudront reporter leurs impôts et ainsi de suite. Nous en reviendrons à la même situation qu'avant, où les grosses sociétés pétrolières font ce qu'elles veulent.

Dans l'ensemble, c'est un secteur qui appartient à des capitaux étrangers. Le Programme énergétique national a essayé de favoriser le taux de participation canadienne dans le secteur énergétique, mais il semble que le gouvernement ait renoncé à cet objectif, à moins qu'il ne conçoive un régime fiscal tout à fait nouveau en vue de canadianiser ce secteur. Notre parti verrait cette idée d'un œil favorable.

Je veux bien que le projet à l'étude soit voté aujourd'hui. Je crois la ministre quand elle dit que les sociétés ayant fait leur déclaration elles doivent savoir à quoi s'en tenir. Ce n'est que justice. Vu qu'elles sont assujetties au présent régime ce serait une erreur de notre part que de retarder l'adoption de la loi.

J'ai soulevé plusieurs questions. Entre autres, que ces millions et ces millions d'emplois que laissent entrevoir les grosses sociétés pétrolières n'existent pas. En fait, il y a plus d'emplois dans les énergies douces qu'il n'y en a dans les ressources non renouvelables.

Deuxièmement, il faudra modifier la TRPG en fonction de la politique gouvernementale. Nous surveillerons la situation de près pour éviter que l'on revienne à l'ancien régime beaucoup trop favorable aux compagnies pétrolières.

Troisièmement, si le gouvernement maintient sa politique actuelle, il donnera davantage aux sociétés pétrolières. D'après les nouvelles d'aujourd'hui, et je le répète, ce sont surtout les frais d'énergie qui ont fait grimper l'indice des prix à la consommation. Au cours du premier trimestre de régime conservateur l'énergie a coûté plus cher. La chose est remarquable. Quelques ministériels ne comprennent pas encore que les conservateurs veulent redistribuer l'argent du consommateur moyen prélevé à la pompe et dans les foyers. Cet argent ira garnir les poches des grosses sociétés pétrolières qui pour la plupart appartiennent à des étrangers.

Je serais bien surpris que ce soit là le genre de changements que les Canadiens ont voulu se donner. D'après moi, quand ils se rendront compte de ce que font les conservateurs, nos concitoyens ne voudront pas d'un pareil régime.

Le président suppléant (M. Paproski): Étant donné que le député a eu de bonnes paroles pour la présidence au début de son discours, je dois lui dire qu'il lui reste environ 20 minutes. Je rappelle à la Chambre que les trois premiers intervenants ont 40 minutes tout au plus. Nous allons maintenant nous en tenir à des discours de 20 minutes avec une période de questions et de réponses.